Pôle communication
Tél : 24 65 42

Jeudi 15 mai 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Étude sur les marges de la grande distribution : le gouvernement saisit l'Autorité de la concurrence

Dans le cadre des actions engagées pour soutenir le pouvoir d'achat des Calédoniens, le président et le membre du gouvernement chargé de l'économie ont officiellement saisi le président de l'Autorité de la concurrence pour la réalisation d'une étude spécifique sur les **marges pratiquées par les enseignes de la grande distribution**.

Cette étude portera à la fois sur les **marges avant** (écarts entre prix d'achat et prix de vente aux consommateurs) et les **marges arrière** (remises, ristournes ou avantages accordés par les fournisseurs aux distributeurs), dans un souci de transparence et d'efficacité économique.

Elle intervient dans un **contexte de tension sur les prix à la consommation**, lié notamment à la **hausse des coûts d'importation**, aux **perturbations logistiques** et à une conjoncture économique fragilisée. Dans ce cadre, il est essentiel de disposer d'une **photographie précise et objective des pratiques commerciales**, afin d'identifier d'éventuels leviers d'action pour agir concrètement en faveur des consommateurs.

Cette initiative est **complémentaire à l'étude actuellement menée sur la pertinence des protections de marché**. Ensemble, ces travaux permettront de mieux comprendre les facteurs structurels qui pèsent sur les prix, depuis l'entrée des produits sur le territoire jusqu'à leur mise en rayon.

L'ensemble de cette démarche s'inscrit dans une **stratégie cohérente et déterminée du gouvernement pour soutenir le pouvoir d'achat**, renforcer la concurrence et lutter contre les effets de rente.

Le gouvernement communiquera les résultats de cette étude une fois ceux-ci remis par l'Autorité de la concurrence, dans un souci de transparence vis-à-vis des citoyens.

* *
*